

*Amendement permettant l'application des dispositions des deux derniers alinéas de l'article 99 et du dernier alinéa de l'article 55 du Règlement*

ART. 7

N° 1262

## ASSEMBLÉE NATIONALE

29 juin 2010

---

MODERNISATION DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE - (n° 2636)

|              |  |
|--------------|--|
| Commission   |  |
| Gouvernement |  |

### AMENDEMENT

N° 1262

présenté par  
M. Michel Raison, rapporteur  
au nom de la commission des affaires économiques

-----  
**ARTICLE 7**

À la première phrase de l'alinéa 29, après le mot :

« conformité »,

insérer les mots :

« ou écocertification de gestion durable ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination avec les dispositions du II de l'article 44 *bis* A du projet de loi Grenelle II.